

difficile du cours du Rhône a été utilisée pour le flottage des bois , au moins pendant quelques mois de l'année. Pour cela, on a fait sauter , en partie, les roches qui forment la perte, et qui rendaient ce passage totalement impraticable. Lorsque les eaux sont très-basses, le fleuve disparaît encore sous la voûte de rochers, qui n'est pas entièrement détruite, et dont l'épaisseur seule a été diminuée ; mais, lorsqu'elles sont plus élevées, elles la recouvrent, et le passage devient possible, non pour des bateaux, non pour des trains de bois, mais pour des troncs détachés et abandonnés à l'impétuosité du courant.

Voici donc comment s'opère le flottage des bois dans cette gorge dont l'accès est défendu à l'homme. Les trains sont amenés dans la partie navigable du cours supérieur jusque près de l'entrée. A ce point, le marinier qui les a conduits jusque là rompt les liens qui attachent ensemble les troncs de sapin, et leur dit va !... Aussitôt ces robustes enfants de la montagne se mettent en mouvement, lentement d'abord, puis avec rapidité, puis avec fureur, et commencent leur effroyable voyage. Ils se précipitent en tumulte dans les profondeurs du ravin, heurtant contre ses bords, se heurtant les uns les autres, tournoyant, bondissant de chute en chute, prenant une position tour à tour verticale, oblique ou parallèle au courant. Quelquefois, lancés contre un roc qui barre le lit du fleuve, ils se brisent comme un frêle chalumeau, ou, broyés contre ses parois, ils ne parviennent qu'en débris au débouché de cet horrible défilé.

Souvent aussi il arrive qu'une longue et solide pièce de bois s'engage par ses deux bouts dans les aspérités du rocher, et se fixe transversalement au lit du fleuve, trop étroit pour lui livrer passage. Celles qui suivent s'arrêtent contre cet obstacle : d'autres arrivent, s'enchevêtrent avec les premières ; toutes ensemble forment un madrier solide que l'impétuosité du courant ne peut rompre et qu'il ne fait même que consolider davantage.